



COMMUNIQUÉ
Pour diffusion immédiate

PROGRAMME RÉUSSIR SON VIRAGE NUMÉRIQUE – 3^e cohorte

Val-d'Or, le 1^{er} septembre. – Afin d'encourager et de soutenir les PME souhaitant prendre un virage numérique ou optimiser leur présence actuelle sur le Web, la MRC de la Vallée-de-l'Or, la SADC de la Vallée-de-l'Or, la SADC Barraute-Senneterre-Quévillon ainsi que Services Québec ont mis sur pied le programme *Réussir son virage numérique*. L'enveloppe financière de ce programme équivaut à environ 110 000 \$.

Un projet en 4 volets

Bien plus qu'un simple programme de financement, ce projet se déploie en 4 volets adaptables aux besoins de chaque entreprise soit : la formation, la création, l'optimisation et l'accompagnement dans l'établissement d'une stratégie de marketing Web.

Tout d'abord, la planification du virage numérique comprendra une série de formations dédiées à l'entreprise afin de s'initier aux bases du marketing numérique et d'en comprendre les rouages pour ainsi être amenée vers une complète autonomie quant à l'utilisation des outils mis en place pour le projet.

La mise en œuvre du projet pourra prendre différentes formes soit : la conception d'une page ou d'un site Web de base comprenant 4 à 5 pages ou l'optimisation d'une page ou d'un site existant vers la création d'un processus de commercialisation de leurs produits en ligne. Elle peut également consister en de simples formations et de l'accompagnement si l'entreprise possède déjà une présence sur le Web.

L'accompagnement personnalisé prendra la forme d'une formation individuelle avec l'entreprise afin d'établir une stratégie de marketing Web, répondant à ses besoins.

Critères d'admissibilité

L'entreprise doit être en activité au Québec depuis un an et être une entreprise ayant un NEQ (numéro d'entreprise du Québec) dont le siège social et les principales activités sont sur le territoire de la MRC de la Vallée-de-l'Or.



L'entreprise doit avoir une ressource à l'interne ayant un minimum d'expérience avec les réseaux sociaux ou être prête à sous-traiter si cela est nécessaire.

Elle doit également démontrer sa rentabilité financière pré-COVID ainsi que des chances raisonnables de survie post-COVID.

Une aide financière représentant 50 % des dépenses admissibles jusqu'à un maximum de 5 000 \$ pourrait être versée afin de soutenir financièrement l'entreprise dans son virage numérique.

Finalement, elle devra investir une mise de fonds de 15 % du montant de la formation nécessaire au projet.

Pour soumettre une demande

Les petites et moyennes entreprises (PME) du territoire peuvent dès maintenant soumettre une demande auprès de la MRC de La Vallée-de-l'Or (MRCVO) dans le cadre du programme *Réussir son virage numérique*.

La description du programme ainsi que le formulaire de demande sont disponibles sous l'onglet Développement local et entrepreneurial du www.mrcvo.qc.ca, dans la section programmes et subventions.

Les entreprises intéressées ont jusqu'au **15 septembre 2021** pour déposer leur candidature. Un comité de sélection formé de représentants des partenaires impliqués aura pour mandat de sélectionner les projets.

Pour toute question concernant le programme, les entreprises peuvent contacter Christian Bellavance, conseiller aux entreprises de la MRCVO au 819 825-7733 poste 264 ou par courriel à christianbellavance@mrcvo.qc.ca.